AU PUBLIC.

Sur la circulation qu'on a donné à une *Compilation de Sottiſes* qu'on vient de débiter publiquement, concernant un avantage prétendu, aux Citoyens de cette Province; quelques Perſonnes, ſans doute, mal inſtruites m'ont fait l'injuſtice de me ſuppoſer y avoir part; m'en juſtifier mérite la peine que je prends: je nie bien authentiquement que je n'ai jamais eu l'intention de fatiguer la Preſſe d'auſſi *Plates Abſurdités*; je laiſſe aux ſoins de ceux qui l'ont faite, celui de faire Amende honnorable, devant la principale porte de L'HÔTEL DU BON SENS; ils le doivent, &c. *(Signé)*, P. FROMANTEAU.